



Volet B

Mod DOC 18.01

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



12 JUN 2026

Greffe

N° d'entreprise : **0424 751 914**

Nom :

(en entier) : **AUTOWIL SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RUE LAGUESSE 40 4430 ANS**

**Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE - NOMINATION COMMISSAIRE**

Extraits du procès verbal de l'assemblée générale du 09 OCTOBRE 2025:

"(...) L'Assemblée décide de renouveler en qualité de Commissaire pour une durée de 3 ans, la société civile sous forme de SCRL BDO Réviseurs d'Entreprises (agrément B00023) dont les bureaux sont établis à 4651 Battice, Rue Waucomont, 51.

Conformément à l'article 3 :60 du CSA, la SCRL BDO Réviseurs d'Entreprises a désigné Monsieur Christophe Colson, réviseur d'entreprises (agrément A02033), en tant que représentant permanent pour exercer le mandat de Commissaire au sein de la SA AUTOWIL

Le mandat de Commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2028 statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2027... (...).

Pour extrait analytique et conforme.

Pour la SRL E&S Holding,  
Monsieur Davi Eloy  
représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).